

Affaires Culturelles

REF : DAC2016002

Signataire : TA/EJ/HR

Séance du Conseil Municipal du 24/03/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

OBJET : Signature de la convention d'intervention de la 33ème édition du festival Banlieues bleues "concerts et actions musicales 2016" entre la Ville d'Aubervilliers et l'association Banlieues Bleues.

EXPOSE :

1. Présentation du festival *Banlieues Bleues*

L'association *Banlieues Bleues* reflète depuis sa fondation en 1979 la volonté de plusieurs villes de la Seine-Saint-Denis de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens pour un projet artistique et culturel, notamment dans le but d'organiser ensemble une manifestation d'envergure, le Festival et les actions musicales originales qui y sont liées, et de mettre en relation les artistes invités et la population des villes du département.

Considérant que la proposition de *Banlieues Bleues* vient compléter l'offre artistique de la programmation culturelle municipale et que les actions qui sont menées renforcent la politique de démocratisation culturelle menée sur le territoire, la ville d'Aubervilliers adhère depuis plusieurs années au projet proposé par l'association en accueillant des concerts et des actions musicales en contrepartie du versement d'une participation financière.

2. Evolution du partenariat

Dans l'objectif de co-réaliser la déclinaison albertivillarienne du festival, la Ville a fait évoluer depuis quelques années le partenariat avec *Banlieues Bleues* avec pour ambitions principales pour l'année 2016 :

- d'accueillir à L'Embarcadère le concert de clôture du Festival, avec une affiche qui rassemble trois concerts et permet ainsi de rassembler le public local et de faire rayonner la programmation albertivillarienne autour d'une soirée festive de qualité,
- d'accueillir un concert en représentation scolaire à l'Espace Renaudie
- de monter des actions musicales de qualité en direction de la population (établissements scolaires du premier et second degré, Maison pour Tous Henri Roser)
- de tenir sensiblement l'enveloppe budgétaire destinée à ce projet et d'effectuer un travail précis de fléchage de l'utilisation de cette enveloppe vers les différentes actions.

Il est donc proposé que l'enveloppe budgétaire soit en augmentation de 791,25 euros par rapport à 2015, soit 15 791,25 euros TTC, en raison d'un concert scolaire supplémentaire à

l'Espace Renaudie le 31 mars 2016 permettant de renforcer les actions musicales, de créer un vrai parcours sur la ville et le département.

3. Propositions 2016

→ Concerts

► Le concert-rencontre scolaire et ouvert au tout public de Napoleon Maddox et Sorg se déroulera le jeudi 31 mars 2016 à 14h30 à l'Espace Renaudie : Concert de 1h + rencontre entre le public et les artistes de 30 minutes. Ce concert fait tout aussi bien partie de la programmation artistique que des actions musicales.

Public prioritaire bénéficiaire de ce concert-rencontre, en lien avec leur projet de classe :

-2 classes de CM2 de l'école Firmin Gémier

-1 classe CM2 de l'école Balzac

-1 classe de 5eme segpa du collège Jean Moulin

Ce concert-rencontre est gratuit pour la population albertivillarienne.

La configuration de l'Espace Renaudie et son implantation dans le quartier appellent une programmation exigeante dans un cadre chaleureux, intimiste et en lien direct avec un volet d'action culturelle.

► Le concert de clôture se déroulera le vendredi 15 avril 2016 à 20h30 à L'Embarcadère et intégrera trois parties :

1ère partie : ROGER DAMAWUZAN & VAUDOU GAME / FRANCE, TOGO •
CRÉATION

2ème partie : DANIALOU SAGBOHAN / BÉNIN

3ème partie : BATIDA / PORTUGAL, ANGOLA • INÉDIT

Roger Damawuzan, alias "le James Brown de Lomé, King of Gazo", chanteur légendaire du Togo des années 70 qui fit danser toute la côte africaine avec les mythiques As du Bénin, ouvrira la soirée. "C'est un père spirituel musical", insiste le chanteur et guitariste togolais Peter Solo, leader de "Vaudou Game". Entre eux, en jeu, la culture vaudou. "Il n'y a pas de cérémonie vaudou sans musique, sans chant. La musique sert à invoquer l'esprit, qui va pouvoir posséder son adepte". C'est toute la force de Vaudou Game, qui s'appuie sur le savoir-faire danser d'un ancien, spécialement à l'honneur dans ce concert.

En seconde partie, **Danialou Sagbohan sera sur scène**. Il a joué dès les années 70 au sein des meilleurs orchestres - "Black Santiago", "Poly-Rythmo", "Fela Kuti", "El Rego"- avant de révolutionner la musique locale. Sagbohan s'est nourri des improvisations jazz et surtout de la transe propre aux tambours vaudous, qu'il a associés en un style unique. Objet d'un culte national, "l'homme-orchestre" a rarement quitté son pays. Capable comme peu de mettre la piste en transe, il est l'un des plus grands trésors du melting-pot musical du Bénin, qui brasse l'afro-cubain, la soul, le funk, la pop et l'afro-beat avec un incroyable chaudron de percussions traditionnelles.

Pour finir, **Batida** clôturera la soirée. L'artiste est né en Angola avant de rejoindre Lisbonne. Pedro Coquenão est né en Angola, avant de débarquer à Lisbonne. Batida, c'est une

pyrotechnie sonore qui mêle kudori, semba et électro sans jamais oublier de s'inscrire sur le terrain de la réalité socio-politique de l'Angola et de cet autre petit pays créole qu'est le Portugal.

Les tarifs de cette soirée sont de 16€, 12€ et 10€.

La configuration de L'Embarcadère et sa jauge importante appellent des programmations de soirées festives et fédératrices de ce type.

→ Actions musicales

► Etablissements scolaires (école Firmin Gémier, collège et lycée Henri Wallon)

▪ **Deux ateliers de chant à l'école Firmin Gémier**

- Vendredi 1 avril 2016 de 9h30 à 11h15
- Vendredi 8 avril 2016 de 9h30 à 11h15

▪ **Deux ateliers de chant au collège Henri Wallon**

- Vendredi 1 avril 2016 de 13h30 à 15h30
- Vendredi 8 avril 2016 de 13h30 à 15h30

▪ **Deux ateliers de chant au lycée Henri Wallon**

- Vendredi 1 avril 2016 de 13h30 à 15h30
- Vendredi 8 avril 2016 de 13h30 à 15h30

► Maison pour Tous Henri Roser

Deux ateliers de chant à la Maison pour tous Henri Roser

- Jeudi 31 mars 2016 de 13h40 à 15h40
- Jeudi 7 avril 2016 de 13h40 à 15h40

4. Contenu de la convention et incidences financières

La présente convention précise les modalités du partenariat entre la Ville et l'association Banlieues Bleues pour le montage et la réalisation des concerts et des actions musicales décrites précédemment. Pour mettre en œuvre ce projet, il vous est proposé que la Ville verse à l'association une participation à hauteur de 15 791,25 euros TTC. En complément, la Ville met à disposition L'Embarcadère et l'Espace Renaudie ainsi que son personnel, autorise la localisation des actions musicales au sein de ses équipements (école Firmin Gémier et Maison pour Tous Henri Roser notamment) et prend en charge à sa charge la sécurité (personnel...).

Au vu de ces éléments, il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à signer la convention d'intervention avec l'association Banlieues Bleues.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MARS 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 24 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Mars, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mmes TLILI Leïla, GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mmes ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MERCADER Y PUIG Maria	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles
Affaires Culturelles

REF : DAC2016002

Signataire : TA/EJ/HR

OBJET : Signature de la convention d'intervention de la 33ème édition du festival Banlieues bleues "concerts et actions musicales 2016" entre la Ville d'Aubervilliers et l'association Banlieues Bleues.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu la délibération n° 10 du 21 janvier 2016 autorisant la Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention d'intervention de la 33^{ème} édition du festival Banlieues bleues « Concerts et actions musicales 2016 » entre la Ville d'Aubervilliers et l'association Banlieues Bleues,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité d'adhérer à l'association Banlieues Bleues afin de co-réaliser un concert ainsi que des actions musicales sur le territoire d'Aubervilliers dans le cadre de la 33^{ème} édition du festival Banlieues Bleues,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la maire à signer la convention d'intervention de la 33^{ème} édition du festival Banlieues bleues « Concerts et actions musicales 2016 avec l'association Banlieues Bleues

DIT que la dépense d'un montant de 15 791,25 euros TTC prévue dans la convention sera inscrite au budget communal sur l'imputation :

service	nature	fonction
705	6042	33


L'adjoint délégué
Anthony DAGUET


Reçu en préfecture le : 25/03/2016
Publié le : 25/03/2016
Certifié exécutoire le : 25/03/2016


L'adjoint délégué
Anthony DAGUET
